

Code d'éthique des entraîneurs du club de gymnastique l'Envol de Lévis

1. Je considère que chaque enfant a le droit à la même reconnaissance, équité et au même respect peu importe sa race, son sexe, son potentiel physique, sa classe sociale ou à toute autre condition.
2. Je reconnais que je suis l'image ou le modèle pour les jeunes.
3. J'agis toujours dans le meilleur intérêt des enfants et du sport.
4. J'emploie un langage soigné, précis et adapté à l'âge des gymnastes. J'évite toutes discussions de sujets personnels ne pouvant pas convenir aux gymnastes. J'évite toute expression vulgaire.
5. J'évite de crier après les gymnastes.
6. Je considère la gymnastique comme un moyen de développement de l'enfant.
7. Je respecte toutes les décisions des juges même en situation de litige.
8. Tout en visant le succès par l'obtention de récompenses (médailles, rubans), je considère malgré tout le développement de l'enfant et le plaisir à participer comme étant essentiel dans la pratique de la gymnastique.
9. Je reconnais que chaque gymnaste a droit à l'erreur.
10. Je respecte toutes les décisions du conseil d'administration et de la direction.
11. Je respecte les gymnastes, les entraîneurs et les parents du club et des autres clubs.
12. Je ne ridiculise pas les gymnastes, les entraîneurs et les parents du club et des autres clubs.
13. Je m'assure que les équipements soient sécuritaires, adaptés et respecte le niveau de développement des gymnastes.
14. J'informe les gymnastes des règlements de sécurité et les dangers possibles dans le gymnase.
15. Je suis conscient de mon pouvoir d'entraîneur et j'évite d'abuser mentalement ou physiquement les gymnastes de quelconques manières.
16. Je suis fier de mes gymnastes et je leur fais savoir par des paroles et/ou des gestes de reconnaissance.

17. Peu importe la situation, je reste calme, positif et je recherche le bien-être pour mes gymnastes.
18. Je suis conscient de la pression que demande la gymnastique sur les gymnastes (sport, école, famille etc.)
19. Je tente de développer chez les gymnastes leur autonomie afin de prendre des décisions et à accepter les responsabilités.
20. Je respecte les consignes émanant du conseil d'administration.
21. Lors de situations conflictuelles, je tente par tous les moyens de garder mon calme afin de démontrer l'exemple devant les gymnastes, les parents et les entraîneurs.
22. Dans mes manipulations lorsque j'entraîne, j'évite de toucher toutes parties intimes de la personne. Si par erreur je touche à une partie intime involontairement, je dois m'excuser auprès de la gymnaste.
23. Je suis responsable de ne jamais laisser une gymnaste seule sur les lieux d'entraînement ou à la fin d'une compétition.
24. Pour s'occuper d'une gymnaste blessée, je ne laisse jamais les autres gymnastes seules. Je m'assure de la surveillance du reste du groupe.
25. J'interdis les gymnastes de faire de la gymnastique sans la présence et la surveillance d'un entraîneur.
26. Lors d'hébergement à l'extérieur pour un camp ou une compétition, j'évite de cohabiter dans une chambre seule avec la gymnaste.
27. Lors d'un transport pour un événement extérieur, je comprends et je m'engage à ce que le conducteur ait un permis de conduire valide. Cette personne doit également conduire d'une manière sécuritaire et responsable.
28. Si je transporte une gymnaste dans ma voiture, je demande une autorisation écrite aux parents. J'évite les détours et les arrêts et je fais en sorte que les mesures de sécurité soient respectées :siège réglementaire (s'il y a lieu) et passagers bien attachés.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'ensemble des règlements et je m'y conformerai.

Signature : _____

Date : _____